



COMMUNE DE TANINGES
(Haute-Savoie)

NOTE D'INFORMATION
AUX FAMILLES DES COLLEGIENS
CONCERNANT LA CANTINE SCOLAIRE
DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2015

Madame, Monsieur,

Le calendrier de la cantine scolaire 2014/2015 pour les collégiens sera arrêté au **mardi 23 juin 2015** inclus.

Les élèves du collège qui voudront continuer à fréquenter le restaurant scolaire après cette date, en particulier ceux des classes de 3^{ème}, devront s'inscrire auprès du secrétariat du collège et régler par nombre de repas supplémentaire la somme de 3,35 €.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'Adjointe, Chargée des Affaires Scolaires
Martine GAVARD DUBOURGEL

